

DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL - RESUME PREPARE PAR L' UICN

573: RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L' AIR ET DU TENERE (NIGER)

Résumé préparé par le CMSC/UICN (avril 1991) d' après la désignation d' origine soumise par le gouvernement du Niger. L' original et tous les documents présentés à l' appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.



1. SITUATION

Située dans la région saharienne du Niger, à environ 160 km au nord-est d' Agadez, la Réserve comprend une petite réserve naturelle intégrale centrale dénommée "Sanctuaire des Addax". 7 736 000 ha (le sanctuaire couvre 1 280 500 ha).

2. DONNEES JURIDIQUES

La Réserve et le sanctuaire ont été classés par décret en janvier 1988. Les décrets ont paru au Journal officiel en mars 1988. La Réserve est propriété du gouvernement du Niger.

3. IDENTIFICATION

La Réserve se trouve dans une région aride du Sahara où la pluviosité annuelle moyenne est de 50 mm. Elle comprend deux zones principales: le massif montagneux de l' Air qui atteint 2000 mètres d' altitude et la vaste plaine du désert du Ténééré.

Les biotopes sont divers, allant de communautés aquatiques qui vivent dans les bassins rocheux permanents ou queltas des montagnes aux vallées densément boisées et au désert de sable. Le massif de l' Air est en fait une enclave sahélienne dans un milieu saharien mais on note aussi la présence d' éléments soudaniens et méditerranéens.

Les éléments soudaniens et méditerranéens rélictuels se rencontrent au-dessus de 1000 mètres dans les zones abritées et plus humides du massif. Les espèces soudaniennes comprennent notamment Grewia et plusieurs espèces de Ficus. Parmi les espèces méditerranéennes, on note l' olivier sauvage. La Réserve compte d' importantes populations d' espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées : olivier, millet, sorgho.

40 espèces de mammifères, 165 oiseaux, 18 reptiles et un amphibien ont été identifiés dans la Réserve. D' importantes populations d' espèces d' ongulés du Sahara menacées au plan international sont présentes:

environ 12 000 gazelles Dorcas (V), 170 gazelles Dama (E), 3500 mouflons à manchettes ou aoudad (V), quelques addax (E) et peut-être des gazelles leptocères (E). Parmi les carnivores on note des populations prospères de fennecs (K), de renards de Rüppells (K) et une petite population probablement en déclin de 15 à 20 guépards (V). Environ 85 espèces d'oiseaux parmi celles qui ont été décrites sont des migrateurs du Paléarctique; parmi les autres, les 800 à 2000 autruches constituent la dernière population viable d'Afrique de l'Ouest. Les effectifs de l'outarde de Nubie sont importants. Les reptiles comprennent le varan du désert, la vipère des sables et diverses espèces de boas et de geckos.

En bien des endroits de la Réserve on trouve des sites archéologiques paléolithiques et néolithiques ainsi que des sites de gravures rupestres. Les 3500 à 7000 Touaregs qui y vivent pratiquent, pour la plupart, un pastoralisme transhumant, élevant des chèvres et des dromadaires. La population sédentaire pratique l'agriculture irriguée, cultivant du blé, des fruits, des légumes et des dattes.

4. ETAT DE PRESERVATION / CONSERVATION

La Réserve est gérée de manière active depuis 1981, soit sept ans avant son classement officiel. Un plan d'aménagement préliminaire a été élaboré en 1984 et le texte révisé a été préparé en 1990. Les autorités de gestion mettent un accent égal sur la surveillance et sur l'éducation de la population locale et des touristes afin d'éviter les infractions. Le but est de faire participer les Touaregs à la gestion de la Réserve et de contribuer à leur développement socio-économique tout en assurant la pérennité des ressources naturelles. Les patrouilles se font avec des véhicules ou à dos de dromadaire. Une réunion annuelle a lieu entre les autorités responsables de la Réserve et la population locale.

Le problème le plus évident est le braconnage des gazelles et des autruches dans la Réserve, par le personnel militaire.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation de la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré, en tant que bien du patrimoine mondial, le gouvernement du Niger a donné les raisons suivantes:

D) Bien naturel

- (i) **Exemples éminemment représentatifs des stades de la formation géologique de la terre.** Le massif de l'Air est un ensemble remarquable d'exemples d'activité métamorphique et éruptive sur le socle africain ancien, avec en particulier les intrusions spectaculaires de "younger granites" qui confèrent au paysage son aspect original.

- (ii) **Exemples éminemment représentatifs des processus géologiques en cours.** Les dunes vives du Ténéré sont un exemple d'érosion en cours: le paysage se modifie rapidement à l'échelle géologique par déplacement et accumulation des sables.
- (ii) **Exemples éminemment représentatifs de l'évolution biologique.** Depuis l'Holocène, la région a connu les effets de la désertisation qui a modifié la distribution des espèces animales et végétales.
- (ii) **Exemples éminemment représentatifs de l'interaction de l'homme avec le milieu naturel.** L'homme est présent de façon continue dans l'Air depuis le Paléolithique. Cette présence est le résultat d'une gestion raisonnable des ressources de l'environnement.
- (iii) **Exemples éminemment représentatifs de phénomènes et de beauté naturelle.** L'Air est un îlot de type sahélien (climat, flore et faune) isolé dans un milieu désertique saharien. Il constitue un ensemble d'écosystèmes relictuels remarquables, allié à des paysages d'un intérêt esthétique exceptionnel.
- (iv) **Habitats naturels les plus importants et les plus représentatifs où survivent des espèces menacées.** La Réserve contient des habitats naturels importants pour la survie de trois espèces d'antilopes déserticoles sahariennes menacées d'extinction au niveau mondial : addax, gazelle Dama et gazelle leptocère. La situation de l'addax, la plus grande espèce animale sauvage du Sahara est particulièrement critique. La Réserve contient aussi des populations d'animaux (babouins doguéras, patas, damans de rochers, caracals, etc.) et de plantes isolés dans le massif de l'Air depuis des millénaires et qui constituent, de ce fait, une entité génétique originale.

DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE DE L' UICN

573: RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L' AIR ET DU TENERE (NIGER)

1. DOCUMENTATION

- i) Fiches de données de l' UICN
- ii) Littérature additionnelle consultée: J.M. Durou, 1990, Ténéré, Désert d' absolus, AGEF. 215p.
- iii) Consultations: fonctionnaires du gouvernement du Niger, P. Tunley, H. Jungius, J. Verschuren, J. Newby.
- iv) Visite du site: février 1991, Jim Thorsell, Peter Hislair, Gérard Sournia, Anada Tiega.

2. COMPARAISON AVEC D' AUTRES AIRES

La Réserve de l' Air et du Ténéré s' étend sur deux provinces biogéographiques: le Sahara et le Sahel occidental. Dans la première, il y a 69 autres aires protégées, y compris le Bien du patrimoine mondial du Tassili N' Ajjer et, dans la deuxième, 22, notamment deux biens du patrimoine mondial: le Parc national des Oiseaux du Djoudj et le Parc national du Banc d' Arguin. La Réserve de l' Air et du Ténéré est un paysage aride et désertique n' ayant pas grand chose en commun avec les deux derniers biens cités qui sont des zones humides. En revanche, elle présente certaines affinités avec le Tassili, situé à 600 km au nord. Les deux réserves sont arides et désertiques et ont connu une histoire climatique semblable. Toutes deux contiennent une faune et une flore mixtes, saharo-méditerranéennes, et sont habitées par des Touareg. Toutes deux sont importantes comme sites de repos des oiseaux migrateurs du paléarctique et possèdent certains mammifères typiques de la région (gazelles dorcas, mouflons à manchettes). Toutes deux sont des sites archéologiques importants pour leurs peintures et gravures rupestres ainsi que pour leurs vestiges du Néolithique et toutes deux présentent des caractéristiques géologiques et botaniques de très grand intérêt scientifique. Enfin, les deux réserves sont de taille comparable et sont en butte à un problème de gestion commun: le tourisme.

Or, malgré ces similitudes nombreuses, l' Air-Ténéré se distingue par l' abondance de la faune sauvage, notamment les ongulés. Le Ténéré possède également une portion plus vaste de "mer de sable" et l' on considère que ses dunes sont les plus spectaculaires du Sahara. Située à la limite des zones saharienne et sahélienne, la réserve est également plus influencée par les éléments afro-tropicaux.

Les autres aires présentant un intérêt comparable du point de vue de la conservation sont la région du Tibesti-Ennedi et la Réserve Ouadi Rimé-Ouadi

Achim, au Tchad. Toutefois, les réserves tchadiennes ont beaucoup souffert des conflits armés, depuis 20 ans et on pense qu'il y reste bien peu d'animaux sauvages - la différence est flagrante avec l'Air-Ténééré bénéficiant d'une gestion active depuis 1981.

3. INTEGRITE

La loi de 1988, portant création de la réserve faisait suite à des efforts de gestion active commencés en 1980, avec l'aide d'un projet UICN/WWF. Ce projet se poursuivra jusqu'en 1993, avec l'aide financière des gouvernements du Danemark et de la Suisse. Il est doté d'un budget de 1,4 million de dollars US. La réserve possède un siège et le personnel dispose de véhicules et de radios. L'accent est mis sur la formation. A tous les points d'accès principaux, les limites sont marquées et un nouveau centre d'accueil des visiteurs fonctionne à Iférouane. Certaines activités originales sont à noter: techniques de construction sans bois, plantation d'arbres, magazine pédagogique pour les enfants et réunions régulières avec la population locale et les organismes publics concernés.

On constate un déclin progressif de la qualité du milieu naturel et quelques disparitions d'espèces mais cette tendance est globalement enrayée depuis dix ans. Toutes les populations d'animaux sauvages se sont stabilisées ou ont augmenté à l'exception de l'oryx algazelle que l'on n'a pas observé au Niger depuis 1983 et de l'addax qui est au bord de l'extinction dans ce pays. On a entrepris une étude de la végétation mais il est encore trop tôt pour dégager des tendances.

Les problèmes de gestion sont, entre autres, la lutte contre le braconnage pratiqué par des militaires et certains officiels d'Agadez. De récentes arrestations ont induit un ralentissement de cette activité. Le harcèlement des animaux sauvages par les touristes, particulièrement préjudiciable à cause de la chaleur, a diminué grâce à la sensibilisation des organisateurs et des touristes eux-mêmes. Le Paris-Dakar n'a plus le droit de traverser la réserve.

Dans la réserve, la population touareg est de l'ordre de 2000 à 2500 personnes réparties dans les deux villages enclavés d'Iférouane et de Tin Telloust. Il y a aussi une population nomade de 1500 à 2000 pasteurs. La population sédentaire pratique l'agriculture irriguée et élève du bétail dont le nombre fluctue. Dans toute la réserve, à l'exception de la région centrale formant 12% de l'ensemble qui a été légalement constituée en sanctuaire, on note de fortes pressions du pâturage par les animaux domestiques (dromadaires, chèvres, ânes). L'accès au sanctuaire est interdit sauf avec permis spécial mais cette interdiction n'a pas affecté les Touareg outre mesure car ils entraient rarement dans cette portion de la réserve où il y a peu de pâturages et qui ne se trouve sur aucune ancienne route caravanière.

Malgré l'interdiction, de nombreuses essences ont été lourdement exploitées, en particulier pendant les périodes de sécheresse. Partie intégrante du Sahel, l'Air ne peut supporter qu'une exploitation limitée, même dans les années de bonnes pluies.

Les dimensions totales (7,7 millions d'hectares) en font la plus grande aire protégée d'Afrique même si la région bénéficiant du statut de sanctuaire intégral est relativement modeste (1,3 million d'ha). Les espèces du désert étant présentes en très faible densité, ces dimensions sont essentielles à leur survie. Dans les limites de la réserve sont incluses les caractéristiques principales des monts de l'Air et du désert du Ténéré. On envisage une extension au sud-ouest pour inclure un site utile à la faune dans certaines conditions de pluviosité et pour tenir compte de la migration récemment observée de l'addax au sud-est, vers la région du mont Termit.

Il reste à trouver un système de gestion qui résistera au tarissement de subventions importantes. On espère que le plan de gestion actuellement en préparation (l'avant-projet est attendu en novembre 1991) posera les fondations de la nouvelle situation en assurant l'équilibre entre les besoins de l'homme et la conservation et que les recettes du tourisme et de la recherche indépendante donneront aux autorités les ressources nécessaires à l'entretien de la réserve.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

L'Air-Ténéré a servi de terrain d'essai à la "nouvelle génération" d'aires protégées africaines. Opérant dans le milieu ingrat et dégradé du Sahel, le projet est tenu en haute estime pour sa démarche originale. La motivation première était la protection de la diversité biologique puis les activités ont été élargies pour inclure la promotion de l'utilisation durable des ressources et la restauration des habitats. Agents de vulgarisation se déplaçant à dos de dromadaire, programme de gestion du bassin versant (comprenant la construction de barrages en pierres sèches), plantation d'arbres, formation de maçons à la technique de la construction sans bois et constitution d'un réseau de 47 chefs touareg et chefs de clans chargés de la surveillance: toutes ces mesures font partie de la nouvelle démarche.

Après un moment d'incrédulité, la population locale et les agences locales de tourisme en sont venues à collaborer plus étroitement avec la direction de la réserve. Cette dernière n'est toujours pas pleinement reconnue par les divers ministères nigériens, ce qui occasionne des conflits d'autorité entre ministères plus ou moins influents. Ce problème devrait s'atténuer à mesure que la réserve gagnera en réputation auprès du public mais aussi si elle obtient le statut de bien du patrimoine mondial.

5. EVALUATION

L'Air-Ténéré possède un ensemble naturel exceptionnel de paysages et d'espèces végétales et animales sauvages, sans égal dans la région. C'est, en outre, le dernier bastion de faune saharo-sahélienne au Niger. L'interaction entre l'homme et l'écologie a engendré un milieu naturel unique et spectaculaire. La région est occupée par l'homme depuis 30 000 ans et les nombreux sites archéologiques qu'elle recèle ont un grand intérêt historique et culturel. Etant donné l'isolement dans lequel s'est trouvé

l'Air et la présence peu marquée de l'homme au cours des derniers 2000 ans, beaucoup d'espèces sauvages éliminées d'autres régions du Sahara et du Sahel, survivent ici. Les effets du surpâturage et de la surexploitation des ressources que l'on constate généralement au Sahel ont été atténués par de graves sécheresses (dans les années 70 et 80) qui ont entraîné la perte de nombreuses têtes de bétail et le maintien des effectifs dans des limites raisonnables. Les massifs montagneux ont été comparés à des îlots biologiques dans une mer de sable, enclave sahélienne au Sahara. La réserve contient des populations importantes au niveau international de cinq espèces menacées de la faune (gazelle dorcas, gazelle dama, addax, mouflon à manchettes, autruche) et de trois espèces de la flore.

La réserve satisfait aux trois critères suivants qui justifient le statut de bien naturel du patrimoine mondial:

- ii) **Exemple éminemment représentatif de processus géologiques, de l'évolution biologique et de l'interaction entre l'homme et son environnement naturel.** Les dunes vives du Ténéré modifient rapidement le paysage par déplacement et dépôt de sable. Depuis l'Holocène, la région a connu les effets draconiens des changements climatiques et des modifications profondes dans la distribution des espèces. L'homme est présent, de manière continue, depuis le Paléolithique et la région est le berceau d'une histoire culturelle unique.
- iii) **Contient des phénomènes naturels uniques ou de beauté exceptionnelle.** L'Air est une île sahélienne (climat, flore, faune) isolée dans un milieu saharien désertique. Il représente un ensemble remarquable d'écosystèmes reliques associés à un paysage d'une beauté esthétique exceptionnelle.
- iv) **Habitats naturels les plus importants et les plus représentatifs où survivent des espèces de plantes et d'animaux menacés.** La réserve contient des habitats naturels importants pour la survie de trois antilopes du désert du Sahara menacés d'extinction sur le plan international: l'addax, la gazelle dama et la gazelle leptocère. La situation de l'addax, plus grand animal sauvage du Sahara est particulièrement critique. La réserve contient aussi des espèces animales (babouins doguéras, patas, damans des rochers, caracals, etc.) et végétales qui ont été isolées dans l'Air pendant des milliers d'années et constituent une entité génétique unique. L'aire est aussi une étape importante pour les oiseaux migrants du Paléarctique.

6. RECOMMANDATION

La Réserve naturelle nationale de l'Air et du Ténéré devrait être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Le gouvernement du Niger, et en particulier la Direction de la Faune, Pêche et Pisciculture doit être félicité pour les efforts déployés en vue de la protection et de la restauration de l'aire et encouragé à poursuivre ces efforts.